

**Procès verbal d'assemblée générale  
de l'Association  
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »  
en date du 28 JANVIER 2017**

L'an deux mil dix sept

Le 28 janvier à dix huit heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Commune de Roquesérière, (31380), Grande rue Tolosane, sur convocation en date du 18 janvier 2017 :

Sont ainsi présentes :

- Fabienne CORTYL MARCOU - Présidente
- Sandrine TESTE – Vice Présidente
- Sandrine SEMPE BERTRAND – Secrétaire
- Marie-Claude MOLINER - Secrétaire Adjointe
- Catherine CASTET – Trésorière
- Michèle HARANG – Trésorière Adjointe

Fabienne CORTYL est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2016
- bilan financier de l'année 2016
- constitution du bureau 2017
- projets 2017
- cotisation

### **BILAN D'ACTIVITE**

L'Association GELATINE a recueilli 30 adhésions familiales en 2016.

Elle a organisé 6 manifestations :

- un concours de soupe, à Roquesérière, le 30 janvier 2016
- une sortie au cirque « Bestias », le 09 avril 2016
- un atelier Thaï, à Roquesérière, le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016,
- la Journée des Arts à Roquesérière, le 24 septembre 2016 avec un salon de thé Gélatine
- un atelier culinaire de décoration de gâteau de Noël, le 27 novembre 2016,
- une sortie culturelle à l'Abbaye Ecole de Sorèze le 10 décembre 2016.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

## **BILAN FINANCIER**

Pour démarrer l'année 2016, l'association disposait d'un report à nouveau de 378 €.

LES RECETTES, 780 €, se décomposent comme suit :

- 490 € d'adhésions et participations aux ateliers culinaire
- 275 € de subventions,
- 15 € de dons

LES DEPENSES, 846,25 €, se décomposent comme suit :

- 71,24 € d'assurance Macif,
- 400,00 € de prestations aux intervenants des ateliers,
- 375,01 € d'achats pour les ateliers et la Journée des Arts

Le solde positif de 312,33 € va être porté en « report à nouveau » et permettre à l'Association Gélatine de payer la prime d'assurance annuelle, de prendre en charge une partie des participations des adhérents à une ou plusieurs événements et d'avoir de la trésorerie pour organiser les achats des ateliers.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU 2017**

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

La Présidente de séance demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui se portent candidates pour les 6 postes constituant le Bureau.

Les membres de l'ancien bureau se portent candidates.

L'Assemblée élit les membres du Bureau, comme suit, et pour une durée d'une année :

Fabienne CORTYL : Présidente

Sandrine TESTE SCHOTT : Vice-Présidente

Catherine CASTET : Trésorière

Michèle HARANG : Trésorière Adjointe

Sandrine SEMPE BERTRAND : Secrétaire

Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire Adjointe

## **PROJETS 2017**

Sandrine TESTE SCHOTT propose les activités suivantes :

- le concours de purée, consécutif à l'Assemblée Générale,
- le spectacle MY ROCK de Jean-Claude Gallota, à Odysud le 9 mai.  
L'association bénéficiera d'un tarif groupe.
- un atelier « sushis »
- une sortie au château du Cayla, à Andillac dans le Tarn,
- une visite du domaine viticole de Plageoles à Cahuzac sur Vere dans le Tarn,
- La Journée des Arts le samedi 30 septembre à Roquesérière, sur le thème de la Chine, et un concours d'enveloppes qui sera proposé à toute la population,
- La visite de musées : musée du verre à Carmaux, musée de la mode à Albi.

L'Assemblée approuve les projets.

## **COTISATION**

La cotisation annuelle demeure fixée à 10€ par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant une participation financière, selon la dépense.

La Journée des Arts qui a lieu le dernier samedi de septembre est gratuite et ouverte à tous.

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 30 janvier 2017

Fabienne CORTYL MARCOU

Catherine CASTET